

# Diagnostic agricole de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL)

FICHE TERRITORIALE : Chiffres clés et perception des enjeux

MAI  
2024





## PRÉSENTATION

# Une déclinaison locale du diagnostic agricole

Commandé par le SEPAL, la Métropole de Lyon, la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon (CCPO) et la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL), l'élaboration d'un diagnostic agricole s'inscrit dans une période marquée par l'élaboration du nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'agglomération lyonnaise.

### De quoi parle ce diagnostic ?

Le diagnostic développe plusieurs volets thématiques, afin de balayer les caractéristiques agro-environnementales, socio-économiques et territoriales.

- **Le contexte pédoclimatique et environnemental dans lequel s'implante l'agriculture** (sol, biodiversité, eau et vulnérabilités climatiques)
- **La structure du système agricole lyonnais** (diversité des productions, taille, nombre et statut des exploitations)
- **Les pratiques agricoles et leurs évolutions** (agriculture biologique ou conventionnelle, pratiques d'irrigation)
- **Les agriculteurs et agricultrices, leur travail & leur bien-être** (profil socio-économique des exploitants, emploi agricole, etc.)
- **Les filières, les écosystèmes d'acteurs & leurs coopérations** (espaces de mutualisation et d'expérimentation, etc.)
- **Les dynamiques foncières** (zone A protégé, logement des agriculteurs, consommation d'espaces, etc.)

### Quels livrables peuvent être consultés ?

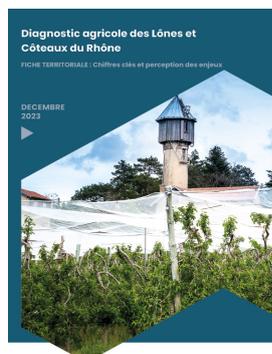
Réalisé entre mars et octobre 2023 par l'Agence d'urbanisme, ce travail a permis de produire :



1

#### rapport général

à l'échelle du SCOT de l'agglomération lyonnaise, permettant des comparaisons entre polarités

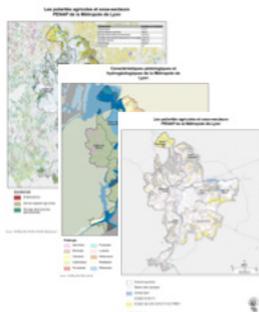


9

#### déclinaisons en fiche territoriales

à l'échelle de chaque polarité agricole, permettant de :

- rendre compte des chiffres clés et des perceptions d'acteurs
- territorialiser les enjeux et problématiser une stratégie locale



1

corpus de 14 cartes de travail thématiques disponibles auprès de l'Agence d'urbanisme, de la Métropole de Lyon, de la CCPO et de la CCEL

### Qui a réalisé ce travail ?

Ce diagnostic agricole est le fruit d'un travail associant les métiers et les compétences du personnel de l'Agence d'urbanisme, et notamment en géomatique (T.Guinard, C. Martinez), statistique (S. Jallali), cartographie (P. Capel, E. Castel), agronomie (B.Joli, D.Massaloux, E.Virey), environnement (C. Bello Marin, C. Boué, O. Faure, P. Mary), infographie (A.Gabrion, R. Zuo) et reprographie (D. Nguyen).

Afin de co-construire ce diagnostic, la chambre d'agriculture du Rhône a participé activement à plusieurs temps de travail dédiés.

## Comment les agriculteurs perçoivent-ils les enjeux sur leur territoire ?

Dans chaque polarité agricole, les enjeux ont été identifiés et classés avec les acteurs du périmètre concerné : agriculteurs, élus et techniciens des communes.

Pour des précisions méthodologiques sur les focus group organisés en 2023, veuillez vous référer à l'annexe.

Le tableau ci-dessous synthétise les perceptions des agriculteurs dans les différentes polarités agricoles, pour chaque enjeu.

### Évolution des enjeux agricoles dans le secteur et priorisation



AGGRAVÉ DEPUIS 5 ANS : pictogramme rouge



NOUVEAU : pictogramme jaune



AMÉLIORÉ DEPUIS 5 ANS : pictogramme vert

	Lônes et coteaux du Rhône	Vallons de l'Ouest	Plaine et Monts d'Or	Franc lyonnais	Plaine du Biézin et CCEL	Grandes terres et CCPO
Contexte pédoclimatique et enjeux environnementaux	Sol					
	Biodiversité					
	Eau					
	Changement climatique					
	Risque incendie					
Les agriculteur.rices et les enjeux socio-économiques	Enrichissement					
	Renouvellement des générations					
	Manque de main d'oeuvre					
	Manque de reconnaissance des agriculteurs					
	Viabilités économique					
Filières et écosystèmes d'acteurs	Production énergétique					
	Filières locales					
	Isolement social					
	Incivilités					
	Conflits d'usage					
Urbanisme et foncier	Accès au foncier					
	Accès au logement					

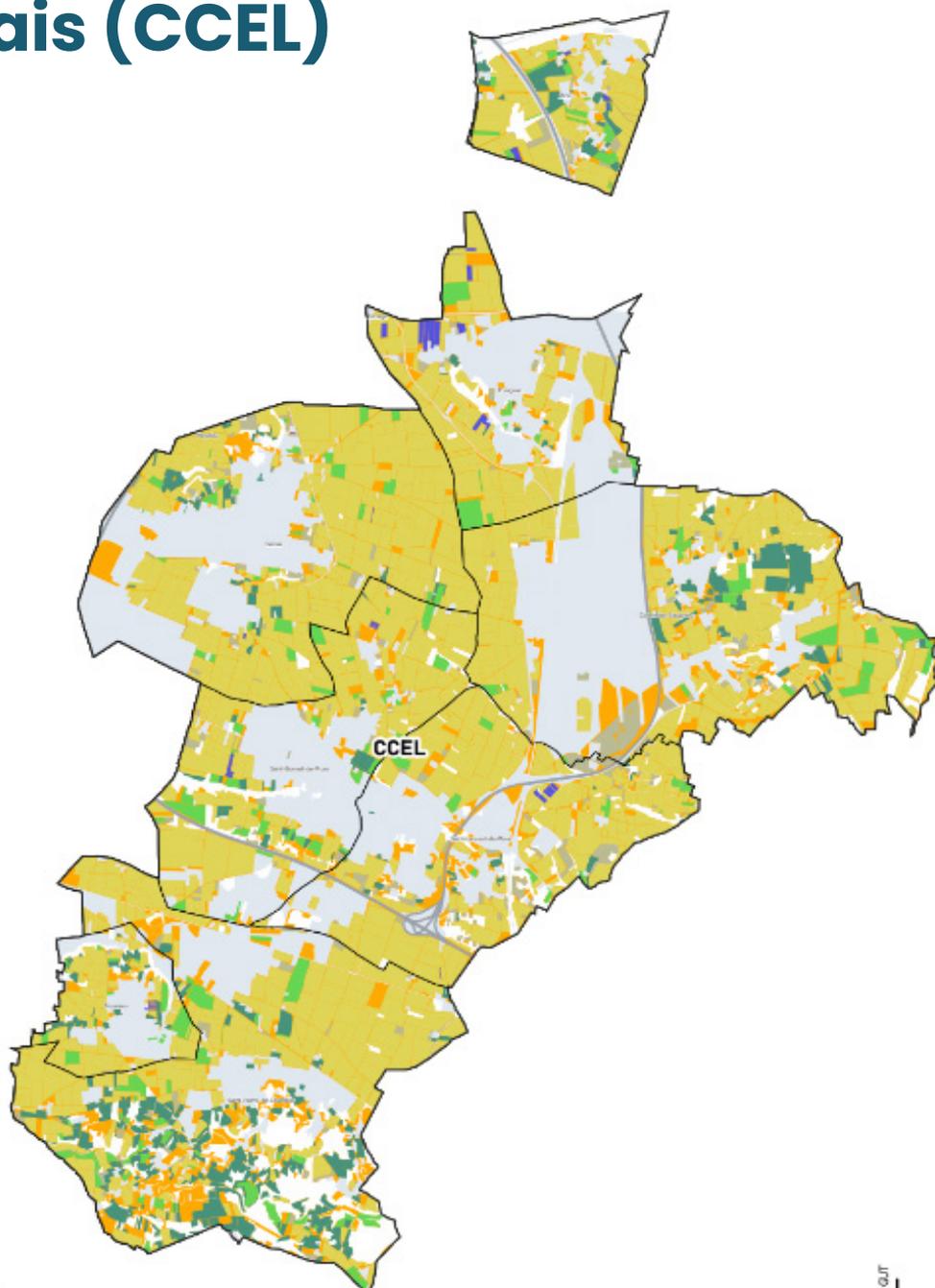


## INTRODUCTION SUR LA POLARITÉ

# La Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL)

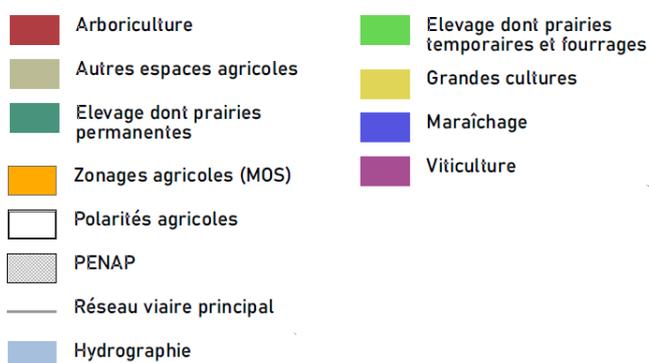
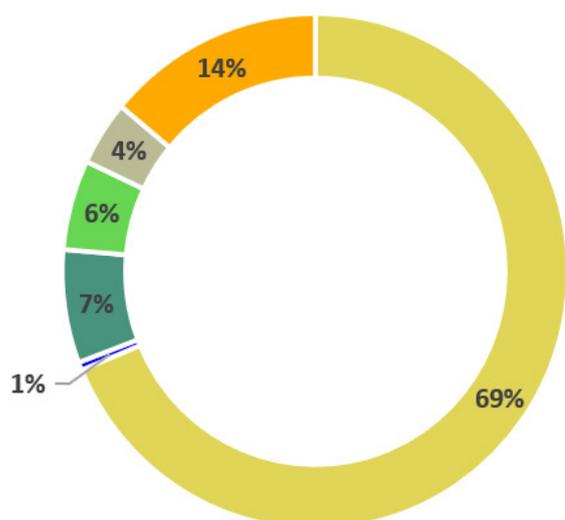
La polarité de la CCEL concerne 8 communes :

Colombier-Saugnieu  
Genas  
Jons  
Pusignan  
Saint Bonnet de Mure  
Saint Laurent de Mure  
Saint Pierre de Chandieu  
Toussieu



## 7 935 ha

de SAU en 2020 (7 824 ha en 2010)



Les exploitations agricoles

**91** exploitations agricoles (141 en 2010 soit - 35, 446 en 1970)

**87 ha/** exploitation en moyenne (+57 % par rapport à 2010)

**11 441 k€** de PBS totaux en 2020 (-2% par rapport à 2010)

**58 %** sont des exploitations individuelles

Urbanisme et foncier

**8645 ha** en zonage A hors PENAP

**1992 ha** en zonage N hors PENAP

**428 ha** de zones AU

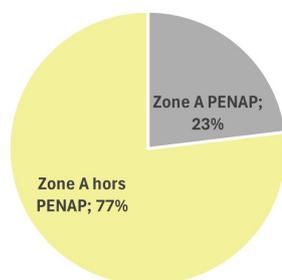
Les agriculteur.rices

**115** chefs d'exploitations (-34% par rapport à 2010)

**61 %** des agriculteurs ont plus de 50 ans en 2020

**242 personnes** travaillent dans les exploitations, soit 140 ETP

**21 %** du temps de travail est réalisé par des salariés agricoles permanents



Les pratiques agricoles

**3 %** des surfaces en AB en 2020 (RGA)

**363** ha en AB déclarés à la PAC en 2021 (RPG), soit **5%** des surfaces

**29** producteurs AB, dont 1 en élevage et 28 en production végétale en 2022

**43 %** des surfaces irriguées en 2020

Filières et écosystèmes d'acteurs

**32** exploitations en circuits courts (hors vin) dont 31 en vente directe en 2020

**9** distributeurs AB

Enjeux prioritaires perçus par les agriculteurs en 2023



Logement



Changement climatique

Eau

Biodiversité

Sol



Accès au foncier

Incivilités

Conflits d'usage

Enjeux améliorés depuis 5 ans

Nouveaux enjeux

Enjeux aggravés depuis 5 ans



## Perception des agriculteurs

 Enjeux qui se sont aggravés depuis 5 ans

 Nouveaux enjeux

 Enjeux qui se sont améliorés depuis 5 ans

 Non discuté avec les agriculteurs

 Paroles d'agriculteurs

## CARACTÉRISTIQUES PÉDOCLIMATIQUES



### Sol

La Plaine de l'Est se caractérise par des terres très sableuses, entrecoupée de poches isolées de Moraine limono sableuse, comportant une partie de loess sur des alluvions glaciaires et caractérisé par un très bon potentiel agronomique.

Par ailleurs, ces terres "froides" constituent un sol très sec, que les agriculteurs déclarent devoir le travailler pour le rendre productif. La question de l'amendement du sol semble donc cruciale à étudier, notamment via l'apport de matière organique locale. Les agriculteurs saluent l'initiative visant à récolter le compost des habitants de l'agglomération urbaine pour que la ressource puisse être valorisée par l'agriculture locale. Toutefois, certains agriculteurs ont le sentiment de n'avoir aucune garantie d'accès à cette ressource avec un opérateur privé jouant l'intermédiaire pour distribuer cette ressource précieuse.

 "Attention à s'assurer que le compost aille vraiment aux agriculteurs locaux."



### Biodiversité et continuités écologiques

Les agriculteurs remarquent que certaines haies plantées en limite de voirie ne sont plus entretenues (et cela ne relève pas de leur responsabilité).



### Eau et enjeu d'irrigation

La Plaine de l'Est est située sur des formations glaciaires morainiques et deux couloirs de la nappe fluvio-glaciaire fournissant un accès à l'eau souterraine :

- > Le couloir de Décines (aquifère fluvio-glaciaire de l'Est lyonnais)
- > Le couloir de Meyzieu (aquifère fluvio-glaciaire de l'Est lyonnais)

Du point de vue quantitatif, le couloir de Meyzieu est fortement exploité pour les prélèvements en irrigation. Ce couloir étant déficitaire, le PGRE (Plan de Gestion de la Ressource en Eau) a identifié la nécessité de substituer en partie ces prélèvements par un prélèvement au canal

de Jonage. Cette substitution constituera une des actions phares du PGRE de la nappe de l'Est lyonnais.

Du point de vue qualitatif, l'état chimique des deux couloirs (Meyzieu et Décines) est considéré comme médiocre dans le SDAGE. Ces couleurs s'inscrivent dans un contexte de formation glaciaire morainique.

Le niveau de risque d'inondation par ruissellement est limité mais important concernant par débordement du Rhône.

D'après la direction de l'eau de la Métropole de Lyon, l'usage de l'eau est problématique, générant une polémique et des clivages entre le monde agricole et la société.

Géré par le SMHAR et basé sur des pompages de l'eau du Rhône, un large système d'irrigation permet de couvrir les besoins de la filière grandes cultures. La ressource en eau est donc déplacée pour sécuriser l'approvisionnement des exploitations agricoles. Les territoires ne sont pas encore vulnérables aux sécheresses grâce à ce système d'alimentation en eau robuste pour l'instant.

En revanche, cette forte dépendance à l'irrigation doit questionner la résilience des exploitations agricoles, dans un contexte de déficit quantitatif d'eau.

Notons que la chambre d'agriculture du Rhône anime l'OUGC (organisme unique de gestion collective), la une structure en charge de la gestion et la répartition des volumes d'eau prélevés à usage agricole pour l'ensemble des irrigants d'un bassin.

La révision du SAGE et une étude complémentaire sur l'Heyrieu amont est en cours pour proposer des solutions pour l'accès à une ressource supplémentaire via un nouveau captage sur la nappe.

Certains maraîchers, non reliés au système d'irrigation collectif, témoignent néanmoins de leurs besoins d'arrosage parfois non satisfaits.

Les agriculteurs soulignent des problèmes liés au réseau d'irrigation soumis à des aménagements fonciers (routes, etc.) qui engendrent des coupes de colonnes d'eau pouvant impacter les rendements.



### Changement climatique

Les agriculteurs perçoivent le changement climatique mais certains ne voient pas les solutions d'adaptation qu'ils pourraient mettre en place, au delà du système d'irrigation.

« Contre la chaleur, on ne peut rien faire »

## FILIÈRES, ÉCOSYSTÈMES D'ACTEURS & COOPÉRATIONS



### Incivilités

Les agriculteurs soulignent le fort impact des décharges sauvages sur leur activité : bouteilles de protoxyde d'azote, camion non identifié déchargeant 1 tonne dans les champs, machine à laver, voitures garées empêchant l'accès aux parcelles, jet de déchets par les automobilistes, etc. Des sommes colossales sont mobilisées par les communes et/ou les agriculteurs pour nettoyer et éviter la pollution des terres et des récoltes.



### Conflits d'usage

La circulation des véhicules agricoles est compliquée et les agriculteurs déplorent l'absence de consultation dans les opérations d'aménagement. Par exemple, des parcelles en limite communale (Meyzieu-Décines) sont difficilement accessibles à cause des panneaux d'agglomération. Des pistes cyclables avec « monticules de béton » empêchent le passage des engins. Des arbres sont plantés le long des parcelles sans prévoir un accès aux agriculteurs à leurs parcelles.

Trop peu de connexions avec les communes existent sur le sujet. Aucune amélioration n'a été perçue malgré la carte de circulation réalisée par chambre d'agriculture. Cette carte mériterait d'être diffusée plus largement et faire l'objet d'un plan d'action.

## URBANISME, FONCIER ET LOGIQUES D'INTÉGRATION



### Accès au foncier

Les agriculteurs soulignent l'amélioration permise par le rétro zonage des zones AU dans le PLUH. Idéalement, il faudrait abandonner les parcelles AU trop difficile d'accès en « cœur de commune » et conserver tout le reste autour en A.

L'accès au foncier est difficile et les baux sont majoritairement verbaux. Les agriculteurs identifient des réserves foncières des structures publiques inexploitées et soulignent des problèmes de phasage des projets. Par exemple, des zones dédiées à la future coulée verte offrent aux agriculteurs des conventions d'occupation temporaire.

« Je travaille sur des parcelles en convention d'occupation temporaire... Depuis 33 ans, faute de projet. Cela devrait être régularisé pour permettre aux agriculteurs de se projeter »

Certaines parcelles en Convention d'Occupation Temporaire (COT) sont reprises aux agriculteurs, mais parfois, il n'y a toujours pas de projet trois ans après, ce qui peut conduire à un enrichissement. Exemple : un terrain face au Leclerc de Meyzieu, colonisé par l'ambrosie et marqué par l'installation de gens du voyage. Cela crée de l'incompréhension pour les agriculteurs qui auraient pu exploiter et entretenir le terrain.



### Logement

Le logement est moins problématique dans cette polarité. D'après les agriculteurs, le nouveau protocole de construction en zone agricole a permis d'augmenter le % dédié au logement professionnel (afin d'éviter les dérives qui ont pu avoir lieu par le passé) sur une exploitation.

# CCEL

**Préserver la place de l'agriculture face à la pression foncière et l'accompagner dans ses innovations collectives pour préserver les ressources (sols, eau, etc.) et structurer des filières résilientes**

## Forces

- > Un bassin céréalier important et une agriculture performante
- > De grandes parcelles, adaptées à la production de grandes cultures
- > Un système d'irrigation fiable qui sécurise la production
- > Un collectif d'agriculteurs qui innove sur de multiples sujets (label bas carbone, biomasse, intrants, etc.) pour développer l'agriculture selon les enjeux économiques et les attentes sociétales (GEDA de l'Ozon, Robin des Champs, etc.)
- > Le développement de nouvelles filières et projets accompagnés par la chambre d'agriculture pour diversifier et sécuriser les productions : station d'expérimentation Saint Ex-Innov, valorisation des biodéchets, démarche individuelle de création d'un méthaniseur qui impulse une dynamique territoriale (les agriculteurs vont produire des CIVE pour le méthaniseur et la collecte de déchets verts), projet LegSec Aura (programme expérimental de 3 ans : pois chiche bio et lentilles bio), etc.
- > Des secteurs PENAP sur cinq communes de la CCEL et des zones AP permettant de protéger la qualité paysagère des zones agricoles

## Faiblesses

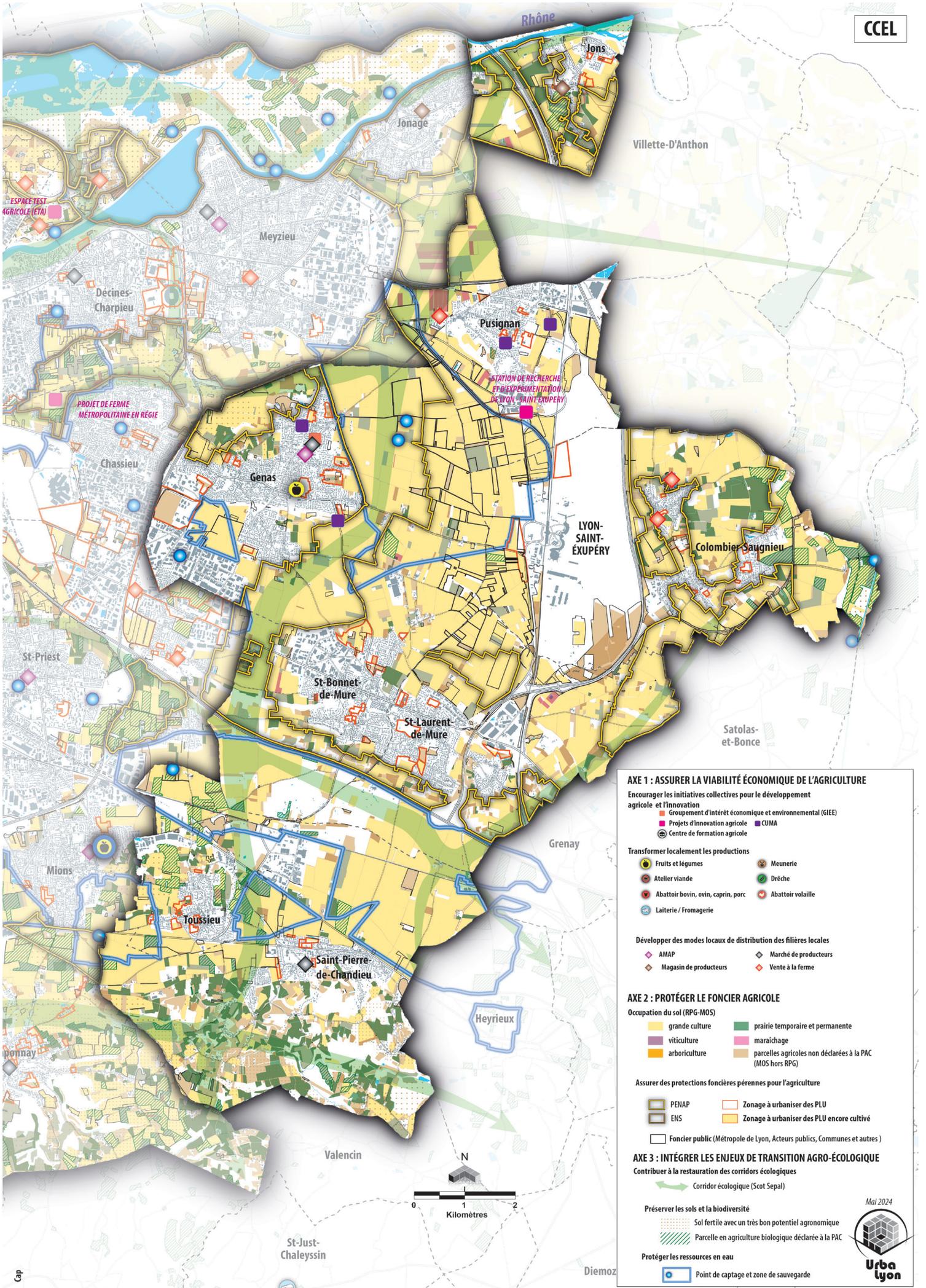
- > Une faible couverture arborée et des pratiques de gestion laissant des sols agricoles parfois nus et engendrant une surchauffe sur les parcelles agricoles (contributive d'îlots de chaleur agricole)
- > Une forte présence de nuisibles (corvidés, pigeons de ville, etc.) qui impactent les semis et donc les rendements – aucune solution miracle à ce jour, ce qui génère des crispations et des tensions entre agriculteurs, riverains (bruits des effaroucheurs, associations naturalistes)
- > Une ressource en eau en déficit quantitatif et des systèmes agricoles fortement dépendants nécessitant la recherche d'un nouvel accès à la ressource
- > Un agrandissement fort des exploitations encourageant des filières longues et des pratiques conventionnelles
- > Une faible diversité des productions locales restreignant l'offre de produits locaux
- > Une concurrence foncière dans un contexte d'urbanisation et de développement économique, augmentant l'effet de morcellement des parcelles, complexifiant la pratique agricole (besoin d'adaptation de la voirie, trafic fort, etc.) et rendant difficile la cohabitation entre agriculture et zones résidentiels ou d'activités économiques
- > Une population agricole vieillissante (61% des agriculteurs ont plus de 50 ans)

## Opportunités

- > Une conjoncture actuelle du marché des céréales conventionnelles positive
- > Un renforcement du partenariat avec la SAFER pour la gestion du patrimoine du foncier agricole (AAP pour faciliter l'installation)
- > Une intercommunalité qui porte un dispositif de financement pour l'implantation de haies
- > Un potentiel de développement de l'agroforesterie et de plantation de haies sur de grandes surfaces à réfléchir avec les agriculteurs, les linéaires de haies et d'arbres pouvant avoir un impact significatif sur l'adaptation au changement climatique du territoire ou la restauration des corridors écologiques
- > Un travail de pédagogie et d'accompagnement à long terme à fournir auprès des agriculteurs-céréaliers pour faire évoluer les pratiques, mais aussi des riverains et des propriétaires fonciers pour implanter des haies, les entretenir et bénéficier de retombées économiques

## Menaces

- > Le changement climatique et la raréfaction des ressources qui interrogent la résilience de systèmes fortement dépendants des ressources (eau, intrants, etc.)
- > Des filières longues qui dépendent des prix fixés à l'international
- > Une pression foncière et un risque d'enclavement des agriculteurs et des zones agricoles par l'aménagement des grandes infrastructures (pastille A au Sud de la plateforme aéroportuaire, etc.), rendant le travail impossible
- > Un non-renouvellement des générations d'agriculteurs engendrant une disparition de l'activité et/ou un agrandissement des exploitations
- > Un prix des céréales très variable soumis aux fluctuations du marché, notamment pour les grandes cultures AB dont la demande baisse depuis la pandémie de 2020



**AXE 1 : ASSURER LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE**

Encourager les initiatives collectives pour le développement agricole et l'innovation

- Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)
- Projets d'innovation agricole
- CUMA
- Centre de formation agricole

Transformer localement les productions

- Fruits et légumes
- Meunerie
- Atelier viande
- Drèche
- Abattoir bovin, ovin, caprin, porc
- Abattoir volaille
- Laiterie / Fromagerie

Développer des modes locaux de distribution des filières locales

- ◆ AMAP
- ◆ Marché de producteurs
- ◆ Magasin de producteurs
- ◆ Vente à la ferme

**AXE 2 : PROTÉGER LE FONCIER AGRICOLE**

Occupation du sol (RPG-MOS)

- grande culture
- prairie temporaire et permanente
- viticulture
- maraichage
- arboriculture
- parcelles agricoles non déclarées à la PAC (MOS hors RPG)

Assurer des protections foncières pérennes pour l'agriculture

- PENAP
- Zone à urbaniser des PLU
- ENS
- Zone à urbaniser des PLU encore cultivé
- Foncier public (Métropole de Lyon, Acteurs publics, Communes et autres)

**AXE 3 : INTÉGRER LES ENJEUX DE TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE**

Contribuer à la restauration des corridors écologiques

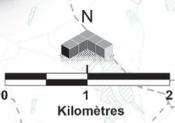
- Corridor écologique (Scot Sepal)

Préserver les sols et la biodiversité

- Sol fertile avec un très bon potentiel agronomique
- Parcelle en agriculture biologique déclarée à la PAC

Protéger les ressources en eau

- Point de captage et zone de sauvegarde





## ANNEXE

# Méthodologie des Focus group menés auprès des agriculteurs et des communes

### FOCUS GROUP ORGANISÉS ET PARTICIPATION DES ACTEURS

Entre mai et août 2023, des "focus group" (ou ateliers participatifs) ont été organisés afin de recueillir la parole des acteurs locaux.

L'analyse qualitative du diagnostic agricole se base donc sur six "focus group agriculteurs" et quatre "focus group communes".

L'animation de ces temps d'échange a été réalisée en binôme et partagée entre la Métropole de Lyon, la chambre d'agriculture du Rhône et l'Agence d'urbanisme.

L'objectif de ces ateliers était de capter les préoccupations des agriculteurs du territoire, en situant des problématiques propres à chaque polarité agricole. Par ailleurs, les focus group ont permis d'échanger à propos du programme PENAP porté par la Métropole de Lyon et devant être reconduit : quels nouveaux enjeux ont émergé par rapport au programme PENAP précédent ? Les agriculteurs ont-ils connaissance des programmes PENAP et ont déjà bénéficié de l'appel à projet ? En quoi ce programme a-t-il été utile et comment peut-il être amélioré pour soutenir des projets individuels et collectifs ?

	Animatrices	Nombre de participants (hors animatrices)
<b>Focus group agriculteurs</b>		
Plaine et Monts d'Or	Urbalyon + MDL	9
Vallons de l'Ouest	Urbalyon + MDL	4
Lônes et côteaoux du Rhône	Urbalyon + CA69	7
Grandes terres & CCPO	Urbalyon + CA69 + CCPO	4
Plaine du Biézin & CCEL	Urbalyon + CA69	3
Franc lyonnais	Urbalyon + MDL	3
<b>Focus group communes</b>		
Vallons de l'Ouest	Urbalyon + MDL	2
Franc lyonnais	Urbalyon + MDL	4
Lônes et côteaoux du Rhône	Urbalyon + MDL	5
Grandes terres	MDL	2
Terres du Velin	MDL	3

## DÉROULÉ DE L'ANIMATION

### Introduction (15 min)

- > Présentation du déroulé de la séance et des règles de l'atelier.
- > Présentation rapide des objectifs de la session et du calendrier de réorientation des programmes PENAP
- > Bilan et orientations du futur programme PENAP
- > Présentation des agriculteurs (nom, commune du siège d'exploitation, type d'exploitation, un souhait par rapport à cette réunion)

### Partie 1 : Évolution des enjeux agricoles dans le secteur et priorisation

A partir d'un nuage de mot recensant des enjeux agricoles (imprimés en A0), les participants collent des gommettes de couleur sur chacun les enjeux, en fonction de leur perception.

Chaque enjeu peut être jugé :



> AGGRAVÉ DEPUIS 5 ANS : gommette rouge



> NOUVEAU : gommette jaune



> AMÉLIORÉ DEPUIS 5 ANS : gommette verte

### Partie 2 : Recherche de solutions adaptées au territoire et à ses enjeux

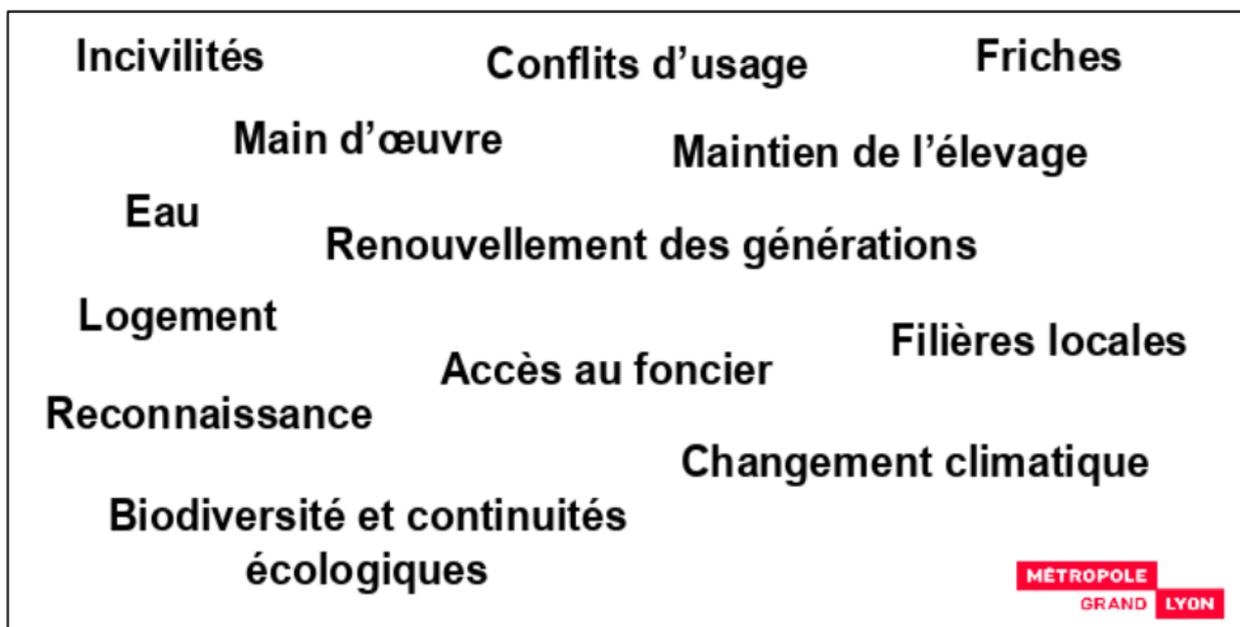
Les participants ont listé des solutions qui leur sembleraient adaptées :

- > Les actions qui auraient manquées au précédent programme
- > Les actions à poursuivre et amplifier (avec des éléments à initier en compléments, comment ?)
- > Les actions à initier, actions concrètes qu'ils souhaitent mettre en place, actions qui permettraient au programme de mieux répondre à leurs besoins

### Conclusion (5min)

- > Informations sur le calendrier : 2 appels à projets PENAP en 2023
- > Démarrage du nouveau programme PENAP en 2024
- > Diagnostic de territoire et travail sur les orientations du prochain programme

**Matériel à prévoir :** support Paper board + feuille d'émarginement à l'entrée + ordinateur portable + vidéoprojecteur + stylos + feuilles blanches + gommettes + post-it + A0 du nuage de mots + A0 des tableaux par axes





Agence d'**Urbanisme** de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient  
69326 Lyon Cedex 3  
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

Directeur de publication : **Damien Caudron**  
Référente : **Emmanuelle Virey** - [e.virey@urbalyon.org](mailto:e.virey@urbalyon.org)

**Ce diagnostic agricole est le fruit d'un travail associant les métiers et les compétences du personnel de l'Agence d'urbanisme**, et notamment en géomatique (T.Guinard, C. Martinez), statistique (S. Jallali), cartographie (P. Capel, E. Castel), agronomie (B.Joli, D.Massaloux, E.Virey), environnement (C. Bello Marin, C. Boué, O. Faure, P. Mary), infographie (A.Gabrion, R. Zuo) et reprographie (D. Nguyen).